



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Examens et Concours

**Pôle Expertise et Support
Bureau des Examens post-Baccalauréat
DEC2**

ce.decbs@ac-montpellier.fr
Rectorat de Montpellier
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2

NOTICE CANDIDATS INSCRIPTION VAE AVRIL 2023

Inscription au diplôme en vue du passage devant le jury

Les candidats qui déposent leur livret 2 doivent **IMPÉRATIVEMENT** s'inscrire sur le serveur CYCLADES accessible depuis la page internet de l'académie de Montpellier : www://ac-montpellier.fr.

ATTENTION : les candidats qui ne procèdent pas à cette inscription (et à la transmission de leur confirmation d'inscription au Rectorat) ne pourront être convoqués à l'entretien avec le jury.

Les inscriptions et la transmission des pièces justificatives s'effectuent **exclusivement par voie électronique via la plateforme d'inscription Cyclades.**

L'inscription sur Cyclades se fait en 4 étapes :

- Création d'un compte candidat. Si vous possédez déjà un compte réutiliser les mêmes identifiants.
- Activation du compte dans les 48h en cliquant sur le lien reçu par courriel.
- Inscription à l'examen de son choix via le compte candidat.
- Téléversement de la confirmation d'inscriptions et des documents justificatifs requis sur l'espace candidat.

Téléversement des pièces justificatives :

Il est demandé aux candidats de bien vouloir téléverser dans leur espace Cyclades **uniquement les pièces suivantes :**

- **la confirmation d'inscription vérifiée, datée et signée**
- **la photocopie d'une pièce d'identité** (recto verso)
- **la photocopie des pièces justifiant d'éventuelles dispenses d'épreuves** (photocopie de diplôme ou de titre, procès-verbal de délibération de jury de VAE, décision du recteur...) à téléverser dans la rubrique «Attestation de diplôme pour dispense d'épreuve ».